

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Vicky Bussière, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Sorel-Tracy pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature Vicky Bussière Date 15 mai 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	28
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	29
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	30
Situation financière par organismes	31
Charges par objets	32
Excédent (déficit) accumulé	33
Avantages sociaux futurs	37

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	46
Analyse des charges consolidées	58

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Sorel-Tracy

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Sorel-Tracy (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, la Ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
Granby (Québec), 15 mai 2024
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	53 022 545	54 812 058	51 289 042
Compensations tenant lieu de taxes	2	5 088 810	4 852 988	5 223 901
Quotes-parts	3	282 731	(391)	(2 663)
Transferts	4	15 066 545	7 615 619	14 267 026
Services rendus	5	6 613 785	7 254 809	6 096 127
Imposition de droits	6	2 352 500	2 946 922	3 629 835
Amendes et pénalités	7	1 050 500	1 242 544	1 217 036
Revenus de placements de portefeuille	8	100 000	1 004 230	403 549
Autres revenus d'intérêts	9	157 235	289 200	276 481
Autres revenus	10	64 495	1 463 162	989 039
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	83 799 146	81 481 141	83 389 373
Charges				
Administration générale	14	8 472 600	8 013 470	7 921 409
Sécurité publique	15	13 629 765	13 537 032	13 179 417
Transport	16	13 185 060	13 711 134	12 479 098
Hygiène du milieu	17	14 005 398	13 647 739	12 534 872
Santé et bien-être	18	199 270	968 190	1 501 419
Aménagement, urbanisme et développement	19	2 860 260	2 811 363	2 468 054
Loisirs et culture	20	18 561 980	17 164 805	17 288 767
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 723 366	1 813 560	1 327 175
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	72 637 699	71 667 293	68 700 211
Excédent (déficit) de l'exercice	25	11 161 447	9 813 848	14 689 162
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		154 610 563	139 921 401
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		154 610 563	139 921 401
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		164 424 411	154 610 563

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	24 101 233	11 014 927
Débiteurs (note 5)	2	24 479 411	29 234 048
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	836 637	1 045 037
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	49 417 281	41 294 012
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	14 756 954	14 831 636
Revenus reportés (note 11)	12	11 138 831	1 348 110
Dette à long terme (note 12)	13	59 760 739	54 688 179
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 244 842	1 634 766
Autres passifs (note 14)	15	52 876	52 876
	16	86 954 242	72 555 567
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(37 536 961)	(31 261 555)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	196 891 395	181 008 824
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	3 723 240	3 723 240
Stocks de fournitures	20	613 515	591 461
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	733 222	548 593
	23	201 961 372	185 872 118
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	164 424 411	154 610 563
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	164 424 411	154 610 563
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	164 424 411	154 610 563

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	11 161 447	9 813 848	14 689 162
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (36 184 810)(24 687 738)(23 277 219)
Produit de cession	3	20 000	51 917	187 772
Amortissement	4	9 723 590	8 788 933	8 358 659
(Gain) perte sur cession	5		(35 683)	(60 885)
Réduction de valeur / Reclassement	6			(597 639)
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(26 441 220)	(15 882 571)	(15 389 312)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			775 173
Variation des stocks de fournitures	10		(22 054)	(117 294)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(184 629)	(26 374)
	13		(206 683)	631 505
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(15 279 773)	(6 275 406)	(68 645)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(31 261 555)	(31 192 910)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(31 261 555)	(31 192 910)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(37 536 961)	(31 261 555)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	9 813 848	14 689 162
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	8 788 933	8 358 659
Autres			
▪ (Gain) perte cession / reclass	3.1	(35 683)	(60 885)
▪ Réduction valeur - placement	3.2	31 118	157 999
	4	18 598 216	23 144 935
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	4 754 637	(12 702 298)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(622 370)	1 653 380
Revenus reportés	8	9 790 721	940 424
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(389 924)	29 477
Propriétés destinées à la revente	10		177 534
Stocks de fournitures	11	(22 054)	(117 294)
Autres actifs non financiers	12	(184 629)	(26 374)
	13	31 924 597	13 099 784
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(24 140 049)	(19 248 561)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	51 917	187 772
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(24 088 132)	(19 060 789)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(134 019)	(119 247)
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(62 579)	(10 125)
Cession	22	373 879	110 018
	23	177 281	(19 354)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	20 003 250	15 152 185
Remboursement de la dette à long terme	25	(14 826 686)	(15 311 436)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(104 004)	(56 399)
Autres			
▪	28.1		
	29	5 072 560	(215 650)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	13 086 306	(6 196 009)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	11 014 927	17 210 936
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	11 014 927	17 210 936
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	24 101 233	11 014 927

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Sorel-Tracy (ci-après « la Ville ») est constituée en vertu du décret no 130-2000 du gouvernement du Québec, daté du 15 mars 2000. Elle est régie par la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

La Ville participe aux partenariats suivants dans les proportions indiquées :

Régie d'assainissement des eaux Richelieu/Saint-Laurent (ci-après la « Régie d'assainissement »)	91 %
Régie intermunicipale de l'eau Tracy, Saint-Joseph, Saint-Roch (ci-après la « Régie intermunicipale »)	77,1 %

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

D) Passifs

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des constatations foncières et à des constatations de codifications prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Passifs au titre d'assainissement des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures: de 3 à 40 ans

Bâtiments : de 20 à 40 ans

Véhicules : de 5 à 20 ans

Ameublement et équipement de bureau : de 5 à 10 ans

Machinerie, outillage et équipement divers : de 10 à 40 ans

Autres : 10 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service.

L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la régie de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks de pièces et carburants est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des stocks de produits chimiques et de fournitures diverses est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de loyers sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville et la Régie intermunicipale est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance-vie offertes aux retraités;

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode pour le régime de retraite capitalisé, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2021 selon la méthode suivante : valeur lissée sur trois ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestation déterminées du secteur municipal

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour Supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. Cette décision a été portée en appel et le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rendu sa décision et a confirmé la conclusion du jugement de la Cour supérieure. Cette décision ayant été portée en appel auprès de la Cour suprême du Canada, les articles sur la suspension de l'indexation des retraités continuent donc d'être valides et opérants jusqu'à ce que la décision de la Cour suprême du Canada soit connue. Le 11 avril 2024, la Cour suprême a rendu un jugement confirmant qu'elle refusait d'entendre cet appel.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables :

Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette;

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1er janvier 2023, la Ville aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La Ville n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

Instruments financiers

Le 1er janvier 2023, la Ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en oeuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la Ville au 1^{er} janvier 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	24 101 233	11 014 927
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	24 101 233	11 014 927
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()	(
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	24 101 233	11 014 927
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	7 965 805	6 160 256
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	9 337 274	9 495 700

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux excédents affectés et fonds réservés.

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	4 180 783	5 340 663
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	893	4 580
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	13 114 781	12 371 166
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	3 521 134	8 102 369
Organismes municipaux	13	13 349	70 515
Autres			
▪ Avances diverses	14.1	99 386	25 120
▪ Constats, mutations, intérêts	14.2	3 549 085	3 319 635
	15	24 479 411	29 234 048
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	7 166 423	6 317 373
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	7 166 423	6 317 373
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	991 333	841 948
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	8 005 969	7 326 726
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	1 508 870	1 575 916
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	1 684 594	1 289 863
Ministère de la Culture et des Communications	25	1 057 158	1 008 580
Autres ministères/organismes	26	858 190	1 170 081
	27	13 114 781	12 371 166

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 0,785 % à 4,575 % et viennent à échéance au plus tard en 2043.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

6. Prêts

	2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28	
Prêts à un fonds d'investissement	29	
Autres		
▪	30,1	
	31	
Provision pour moins-value déduite des prêts	32	

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	357 337	254 437
Autres placements	34	479 300	790 600
	35	836 637	1 045 037
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

Les placements à titre d'investissement, détenus par la Ville, sont composés d'un fonds de garantie de franchise collective.

Les autres placements de portefeuille, détenus par la Ville et la Régie d'assainissement, sont composés de dépôts à terme portant intérêt à des taux variant de 2,4% à 13% (2,25% à 9,75% au 31 décembre 2022) et échéant à différentes dates jusqu'en août 2025.

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une marge de crédit de 7 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel moins 0,25 % (6,95%; 6,20 % au 31 décembre 2022) et renouvelable annuellement.

La Régie intermunicipale bénéficie d'une marge de crédit de 300 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (7,20%; 6,45 % au 31 décembre 2022) et renouvelable annuellement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	7 535 563	7 632 148
Salaires et avantages sociaux	42	2 957 361	2 845 049
Dépôts et retenues de garantie	43	2 732 183	2 196 930
Provision pour contestations d'évaluation	44	76 430	943 456
Autres			
▪ Gouvernement du Qc. et autres	45.1	194 064	206 404
▪ Intérêts courus dette LT	45.2	407 283	256 466
▪ Organismes municipaux	45.3	187 731	134 659
▪ Provisions diverses	45.4	176 692	244 436
▪ Autres	45.5	489 647	372 088
	46	14 756 954	14 831 636

Note

Les fournisseurs et les dépôts et retenues à payer incluent une somme de 7 198 314 \$ (6 650 626 \$ au 31 décembre 2022) à payer pour des immobilisations.

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49	50 849	
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ MCC - dévelop. culturel	52.1	42 425	31 622
▪ MEI - relance des centres-villes	52.2	82 559	754 798
▪ MEI - dévelop. économique (terrains industriels)	52.3	10 355 544	
▪ Veloce III volet 2	52.4	14 454	
▪ Autres	52.5	9 371	6 856
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	550 481	485 006
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Revenus perçus d'avance	60.1	33 148	69 828
	61	11 138 831	1 348 110

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,85	5,70	2024	2028	62	58 639 974	53 287 421
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres	2,00	2,00	2024	2032	69	1 583 899	1 759 888
					70	60 223 873	55 047 309
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(463 134)	(359 130)
					72	59 760 739	54 688 179

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		8 549 039		175 989	8 725 028
2025	74		11 846 119		175 989	12 022 108
2026	75		12 341 198		175 989	12 517 187
2027	76		10 844 354		175 989	11 020 343
2028	77		15 059 264		175 989	15 235 253
2029 et plus	78				703 954	703 954
	79		58 639 974		1 583 899	60 223 873
Intérêts et frais accessoires	80		()	()	()	()
	81		58 639 974		1 583 899	60 223 873

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

13. Avantages sociaux futurs

		2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	221 130	(175 426)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	(1 465 972)	(1 459 340)
	84	(1 244 842)	(1 634 766)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	1 272 679	1 658 624
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	19 546	59 585
Régimes à cotisations déterminées	87	35 810	30 780
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89	82 748	81 173
	90	1 410 783	1 830 162

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92	52 876	52 876
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93		
Autres			
▪	94.1		
	95	52 876	52 876
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97		
Passifs réglés	98	()	()
Charge de désactualisation ¹	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	46 469 251	2 320 776	344 823	48 445 204
Eaux usées	103	37 401 012	4 606 811		42 007 823
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	83 580 451	16 291 027	2 330 200	97 541 278
Autres					
▪ Autres	105.1	15 031 185	4 816 942	68 443	19 779 684
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	70 110 784	3 045 071		73 155 855
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	7 778 615	104 283	215 979	7 666 919
Ameublement et équipement de bureau	110	2 330 105	282 697	218 723	2 394 079
Machinerie, outillage et équipement divers	111	9 024 333	537 006	456 746	9 104 593
Terrains	112	11 829 891			11 829 891
Autres	113				
	114	283 555 627	32 004 613	3 634 914	311 925 326
Immobilisations en cours	115	13 089 438	(7 316 875)		5 772 563
	116	296 645 065	24 687 738	3 634 914	317 697 889
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	19 029 456	1 152 940	344 823	19 837 573
Eaux usées	118	16 945 083	965 781		17 910 864
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	33 643 159	2 946 778	2 330 200	34 259 737
Autres					
▪ Autres	120.1	6 713 930	665 425	68 443	7 310 912
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	30 233 239	1 505 844		31 739 083
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	3 794 412	436 478	215 938	4 014 952
Ameublement et équipement de bureau	125	1 309 343	355 015	218 722	1 445 636
Machinerie, outillage et équipement divers	126	3 967 619	760 672	440 554	4 287 737
Autres	127				
	128	115 636 241	8 788 933	3 618 680	120 806 494
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	181 008 824			196 891 395
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	31 742	31 742
Immeubles industriels municipaux	134	3 392 258	3 392 258
Autres	135	299 240	299 240
	136	3 723 240	3 723 240
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	3 723 240	3 723 240

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Assurances et autres	144.1	477 661	449 446
Autres			
▪ Avance salaires	145.1	67 630	69 190
▪ Ass.-groupe payées d'avance	145.2	187 931	29 957
	146	733 222	548 593

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée, d'après des contrats de déneigement et autres engagements échéant jusqu'en 2047, à verser une somme de 24 606 112 \$ durant cette période.

La régie s'est engagée, en vertu de divers contrats relatifs à la fourniture de services professionnels de gestion de l'exploitation des ouvrages d'épuration des eaux, de services administratifs et de travaux de réhabilitation échéant à différentes dates jusqu'en 2025, à verser une somme de 4 756 761 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats pour les prochains exercices s'élèvent à 4 547 327 \$ en 2024 et à 209 434 \$ en 2025.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

De plus, la régie s'est engagée, en vertu d'un protocole d'entente pour l'utilisation des services administratifs d'un partenaire, la Ville de Sorel-Tracy, échéant en décembre 2025, à verser une somme de 21 300 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 10 650 \$ en 2024 et à 10 650 \$ en 2025.

La Régie intermunicipale s'est engagée, en vertu de divers contrats de services techniques et professionnels et de réparation de divers équipements, à verser une somme de 405 148 \$ en 2024. De plus, la régie s'est engagée, en vertu d'un protocole d'entente pour l'utilisation des services administratifs et des services d'assainissement des eaux usées, d'un partenaire, la Ville de Sorel-Tracy, échéant en décembre 2028, à verser une somme de 377 385 \$ sur 5 ans. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 75 477 \$ par année.

Office municipal d'habitation de la Ville

L'Office municipal d'habitation de Sorel-Tracy, la Ville et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation des ensembles administrés. La Société d'habitation du Québec contribue à 90 % au déficit d'exploitation et la Ville subventionne le solde du déficit.

20. Droits contractuels

Divers tiers et organismes se sont engagés en vertu de multiples ententes, baux et contrats à verser à la Ville une somme totale de 17 867 289 \$ au cours des prochaines années.

Droits contractuels au 31 décembre 2023
(en milliers de dollars)

	2024	2025	2026	2027	2028 et+	Total
Ententes/Baux	3 405	3 387	3 484	3 389	1 636	15 302
Transferts	314	287	263	239	1 462	2 565

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

21. Passifs éventuels

S/O

A) Cautionnements et garanties

Description		Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
			2023	2022
Emprunts temporaires				
▪ Festival de la Gibelotte	147.1	125 000	65 000	
	148	125 000	65 000	
Dettes à long terme				
▪ SDEST	149.1	3 200 000	1 597 991	1 831 167
▪ Azimut Diffusion Inc.	149.2	6 280 200	4 146 583	4 343 984
▪ RIRERST	149.3	800 000	402 068	1 300 000
▪ Marina de Saurel Inc.	149.4	2 800 300	1 809 068	1 580 164
	150	13 080 500	7 955 710	9 055 315
	151	13 205 500	8 020 710	9 055 315

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 6 465 999 \$.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par la Ville et des budgets adoptés par les partenariats, après l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la Ville est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

25. Instruments financiers**Politique de gestion des risques**

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des actifs financiers, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre, se détaille comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Actifs financiers en souffrance		
Moins de un an	955 609 \$	841 129 \$
Entre un an et deux ans	230 519 \$	257 495 \$
Entre deux et trois ans	228 222 \$	111 577 \$
Plus de trois ans	1 742 391 \$	1 706 354 \$
Sous-total	3 157 741 \$	2 916 555 \$
Moins : provision pour créances douteuses	(991 333 \$)	(841 948 \$)
Total	2 166 408 \$	2 074 607 \$

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les placements de portefeuille et les dettes à long terme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	14 756 954 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Dettes à long terme	10 500 048 \$	27 382 195 \$	27 866 573 \$	735 923 \$
Total	25 257 002 \$	27 382 195 \$	27 866 573 \$	735 923 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Passif au titre de l'assainissement des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif relatif aux coûts liés à la réhabilitation des sites contaminés dont elle a la responsabilité ou dont il est probable qu'elle aura la responsabilité, dans la mesure où ces coûts peuvent être estimés.

27. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 10 000 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	49 712 695	51 452 545	53 230 764			53 230 764
Compensations tenant lieu de taxes	2	5 224 351	5 088 810	4 853 503			4 852 988
Quotes-parts	3					2 357 137	(6 391)
Transferts	4	2 527 404	1 937 295	2 625 893			2 625 893
Services rendus	5	6 204 936	6 729 780	7 370 803			7 254 809
Imposition de droits	6	3 629 835	2 352 500	2 946 922			2 946 922
Amendes et pénalités	7	1 217 036	1 050 500	1 242 544			1 242 544
Revenus de placements de portefeuille	8	403 549	100 000	946 652		57 578	1 004 230
Autres revenus d'intérêts	9	237 609	125 000	281 292		7 908	289 200
Autres revenus	10	956 068	63 570	1 039 434		1 413	1 040 847
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	70 113 483	68 900 000	74 537 807		2 424 036	74 481 806
Investissement							
Taxes	13	1 576 347	1 570 000	1 581 294			1 581 294
Quotes-parts	14					289 125	6 000
Transferts	15	11 739 622	13 129 250	4 989 726			4 989 726
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	30 334		422 315			422 315
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	13 346 303	14 699 250	6 993 335		289 125	6 999 335
	22	83 459 786	83 599 250	81 531 142		2 713 161	81 481 141
Charges							
Administration générale	23	7 617 142	8 138 520	7 673 202	340 268		8 013 470
Sécurité publique	24	12 607 154	13 010 255	12 962 473	574 559		13 537 032
Transport	25	9 427 266	9 720 330	10 577 933	3 133 201		13 711 134
Hygiène du milieu	26	10 495 654	11 534 160	11 650 072	2 294 525	2 466 304	13 647 739
Santé et bien-être	27	1 501 413	199 260	968 184	6		968 190
Aménagement, urbanisme et développement	28	2 399 400	2 795 660	2 738 646	72 717		2 811 363
Loisirs et culture	29	15 315 754	15 987 310	15 093 205	2 071 600		17 164 805
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	1 319 588	1 716 300	1 805 352		8 208	1 813 560
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	8 071 801	9 500 000	8 486 876	(8 486 876)		
	34	68 755 172	72 601 795	71 955 943		2 474 512	71 667 293
Excédent (déficit) de l'exercice	35	14 704 614	10 997 455	9 575 199		238 649	9 813 848

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	14 704 614	10 997 455	9 575 199	9 813 848
Moins : revenus d'investissement	2 (13 346 303)	14 699 250)	6 993 335)	6 999 335)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	1 358 311	(3 701 795)	2 581 864	(50 476)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	8 071 801	9 500 000	8 486 876	302 057
Produit de cession	5	187 772	20 000	51 917	8 788 933
(Gain) perte sur cession	6	(60 885)		(35 683)	51 917
Réduction de valeur / Reclassement	7				(35 683)
	8	8 198 688	9 520 000	8 503 110	302 057
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9	177 535			
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11	177 535			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	157 999	60 000	31 118	31 118
	15	157 999	60 000	31 118	31 118
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				
Remboursement de la dette à long terme	17 (4 297 780)	4 371 205)	4 316 404)	13 647)
	18	(4 297 780)	(4 371 205)	(4 316 404)	(13 647)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (907 829)	1 347 000)	967 936)	101 694)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	1 093 871		1 099 625	1 099 625
Excédent de fonctionnement affecté	21	299 530	1 500 000	511 077	4 368
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 499 461)	(1 600 000)	(1 540 435)	(1 540 435)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(220 331)	(60 000)	(59 930)	(59 930)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(1 234 220)	(1 507 000)	(957 599)	(97 326)
	26	3 002 222	3 701 795	3 260 225	191 084
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	4 360 533		5 842 089	140 608
					6 265 822

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	13 346 303	6 993 335	289 125	6 999 335
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (250 993)(265 549)()	(265 549)
Sécurité publique	3 (217 022)(187 496)()	(187 496)
Transport	4 (6 912 213)(13 017 416)()	(13 017 416)
Hygiène du milieu	5 (8 312 435)(4 561 500)(517 817)((5 079 317)
Santé et bien-être	6 ()))	()
Aménagement, urbanisme et développement	7 (390 038)(236 558)()	(236 558)
Loisirs et culture	8 (6 960 363)(5 901 402)()	(5 901 402)
Réseau d'électricité	9 ()))	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()))	()
	11 (23 043 064)(24 169 921)(517 817)((24 687 738)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 ()))	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (119 247)(134 019)()	(134 019)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	2 999 605	8 503 365	154 200	8 657 565
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	907 829	967 936	101 694	1 069 630
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	6 824 057	1 080 517	3 702	1 084 219
Excédent de fonctionnement affecté	17	69 795	1 696 042	52 724	1 748 766
Réserves financières et fonds réservés	18	2 381 753	1 427 998		1 427 998
	19	10 183 434	5 172 493	158 120	5 330 613
	20	(9 979 272)	(10 628 082)	(205 497)	(10 833 579)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	3 367 031	(3 634 747)	83 628	(3 834 244)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	9 293 081	21 725 562	2 375 671	24 101 233
Débiteurs (note 5)	2	29 157 544	24 361 857	117 554	24 479 411
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	254 437	407 337	429 300	836 637
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	38 705 062	46 494 756	2 922 525	49 417 281
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	14 639 814	14 371 431	385 523	14 756 954
Revenus reportés (note 11)	12	1 348 110	11 138 831		11 138 831
Dettes à long terme (note 12)	13	54 505 604	59 436 765	323 974	59 760 739
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 634 766	1 244 842		1 244 842
Autres passifs (note 14)	15	52 876	52 876		52 876
	16	72 181 170	86 244 745	709 497	86 954 242
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(33 476 108)	(39 749 989)	2 213 028	(37 536 961)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	176 841 590	192 508 401	4 382 994	196 891 395
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	3 723 240	3 723 240		3 723 240
Stocks de fournitures	20	551 584	560 692	52 823	613 515
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	520 078	693 240	39 982	733 222
	23	181 636 492	197 485 573	4 475 799	201 961 372
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	7 177 186	8 118 087	294 700	8 412 787
Excédent de fonctionnement affecté	25	3 878 212	3 475 852	2 251 480	5 727 332
Réserves financières et fonds réservés	26	177 976	1 687 992		1 687 992
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(164 923)	(142 611)	()	(142 611)
Financement des investissements en cours	28	4 654 258	598 151	83 627	681 778
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	132 437 675	143 998 113	4 059 020	148 057 133
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	148 160 384	157 735 584	6 688 827	164 424 411
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	20 266 265	19 363 700	19 843 192	19 762 333
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	4 732 815	4 320 212	4 435 618	5 062 122
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	22 196 180	23 031 461	24 484 303	22 251 721
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	1 446 359	1 374 044	1 382 252	1 068 839
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	259 641	397 944	397 944	240 122
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	10 300	33 364	33 364	18 214
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	11 585 830	11 895 104	9 248 451	8 252 343
Transferts	15	1 431 290	2 736 638	2 736 638	3 070 117
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18				
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	9 500 000	8 486 876	8 788 931	8 358 659
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Autres	21.1	1 173 115	316 600	316 600	615 741
	22	72 601 795	71 955 943	71 667 293	68 700 211

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	8 412 787	7 361 507
Excédent de fonctionnement affecté	2	5 727 332	6 160 256
Réserves financières et fonds réservés	3	1 687 992	177 976
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (142 611)(164 923)
Financement des investissements en cours	5	681 778	4 654 258
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	148 057 133	136 421 489
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	164 424 411	154 610 563
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	8 118 087	7 177 186
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	294 700	184 321
	11	8 412 787	7 361 507
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Activités d'investissement	12.1	2 273 790	1 828 247
▪ Budget fonctionnement	12.2	1 202 062	2 049 965
	13	3 475 852	3 878 212
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Activités d'investissement	14.1	135 730	166 294
▪ Réserve de boues	14.2	2 115 750	2 115 750
	15	2 251 480	2 282 044
	16	5 727 332	6 160 256

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	1 568 132
Organismes contrôlés et partenariats	22	116 542
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	1 504
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	119 860
Autres		
▪	30.1	
	31	1 687 992
	32	1 687 992
	32	177 976
	32	177 976

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 (142 611)(
▪ Programme Revi-Sols	57 (142 611)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 (142 611)(
		164 923)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 5 221 272	8 075 399
Investissements à financer	66 (4 539 494)(3 421 141)
	67 681 778	4 654 258
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 196 891 395	181 008 824
Propriétés destinées à la revente	69 3 723 240	3 723 240
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 357 337	254 437
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 200 971 972	184 986 501
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 200 971 972	184 986 501
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (59 760 739)(54 688 179)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (463 134)(359 130)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 7 166 423	6 317 373
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80 142 611	164 924
	81 (52 914 839)(48 565 012)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (52 914 839)(48 565 012)
	84 148 057 133	136 421 489

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Avant de tenir compte de modifications qui ont été apportées au régime en date du 1er juillet 2017, les employés de la Ville participaient à l'un des 2 régimes de retraite offerts. Tous les employés de l'ex-Sorel et les nouveaux employés engagés depuis le 1er janvier 2002 participent au Régime de retraite pour les employés municipaux de la Ville de Sorel-Tracy ("Régime Sorel"), alors que les employés de l'ex-Tracy ont eu la possibilité d'adhérer ou non (à des dates différentes selon les groupes) au Régime Sorel pour leur service futur, alors que leur service passé est maintenu dans le Régime de retraite des officiers et employés de la Ville de Tracy ("Régime Tracy"). En 2009, une demande de fusion des 2 régimes a été transmise aux autorités gouvernementales et elle a été acceptée en 2010. Cette fusion n'a pas d'impact sur les prestations payables aux participants, puisque leurs droits continuent de s'accumuler selon la formule du Régime Sorel ou du Régime Tracy, selon le cas. Les 2 régimes, tels que décrits ci-après, sont donc considérés comme ne formant qu'un seul régime à compter de l'année 2009.

Formule du Régime Sorel

Pour le service crédité avant le 1er janvier 2001, la rente annuelle est égale à 2 % du salaire de l'année 2000 par année de service créditée à cette date. Pour le service crédité à compter du 1er janvier 2001, la rente créditée annuellement au régime est de 2 % du salaire de l'année (à l'exception des cadres et des cols blancs pour qui, depuis le 1er janvier 2008, la rente totale est égale à 2 % de la moyenne des trois (cinq pour les cols blancs) meilleurs salaires pour toutes les années de service crédité). Certains participants cols bleus ont eu droit à une revalorisation de leur rente accumulée au 31 décembre 2012 en fonction de leur salaire de l'année 2012. Pour les pompiers, le régime a été modifié en 2011 pour le service à compter du 1er janvier 2011 seulement, et prévoit une rente égale à 2 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires, à laquelle s'ajoute une rente de raccordement de 0,5 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires. Les participants financent une partie du coût annuel du régime, soit 7 % de leur salaire annuel (à l'exception des cadres qui cotisent 8,3 % de leur salaire annuel, des cols blancs qui cotisent 8,55 % de leur salaire et, depuis le 1er janvier 2011, des pompiers qui cotisent 8,5 % de leur salaire). La balance du coût est assumée par la Ville. La date de retraite normale est à 65 ans. Règle générale, la retraite peut être prise sans réduction en tout temps à compter du 60e anniversaire du participant ou lorsque la somme de son âge et de ses années de service totalise 80 s'il a alors au moins 58 ans. Cette règle s'applique également aux pompiers pour leur service crédité depuis le 1er janvier 2011. La forme normale de rente est une rente garantie cinq ans. Pour avoir droit à cette rente, le conjoint du participant doit au préalable avoir renoncé à une rente sur base d'équivalence actuarielle prévoyant une réversion à 60 % au conjoint.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Formule du Régime Tracy

Pour le service crédité avant le 1er janvier 2001, la rente annuelle par année de service crédité à cette date est égale à 1,4 % du taux de salaire au 1er janvier 2001 jusqu'à concurrence du Maximum des gains admissibles (MGA) de 2000, plus 2 % de l'excédent. Pour le service crédité à compter du 1er janvier 2001, la rente créditée annuellement au régime est de 1,4 % du salaire de l'année jusqu'à concurrence du MGA de l'année en cause, plus 2 % de l'excédent (à l'exception des cadres et des cols blancs pour qui, depuis le 1er janvier 2008, la rente totale est égale à 1,4 % de la moyenne des trois (cinq pour les cols blancs) meilleurs salaires jusqu'à concurrence du Maximum des gains admissibles (MGA), plus 2 % de l'excédent pour toutes les années de service crédité). Les participants financent une partie du coût annuel du régime, soit 3,5 % de leur salaire annuel jusqu'à concurrence du Maximum des gains admissibles de l'année, plus 5 % de l'excédent (à l'exception des cadres qui cotisent 4,8 % de leur salaire annuel jusqu'à concurrence du Maximum des gains admissibles de l'année, plus 6,3 % de l'excédent).

La balance du coût est assumée par la Ville. La date de retraite normale est à 65 ans. La rente est payable sans réduction à partir de 60 ans lorsque la somme de l'âge et du service crédité totalise 90. La forme normale de rente est une rente garantie dix ans. Pour avoir droit à cette rente, le conjoint du participant doit au préalable avoir renoncé à une rente sur base d'équivalence actuarielle prévoyant une réversion à 60 % au conjoint.

Des modifications ont été apportées au régime en date du 1er juillet 2017, découlant la Loi RRSB et de l'entente intervenue le 27 juin 2017 entre la Ville et les différents groupes d'employés, et ces modifications se résument ainsi :

Les modifications suivantes affectent les participants actifs (aucune modification pour les participants retraités) :

Volet 1 - Services antérieurs au 1er janvier 2014 :

- Abolition au 1er janvier 2014 de la prestation additionnelle.

Volet 2 - Services postérieurs au 31 décembre 2013 :

- Abolition au 1er janvier 2014 de la prestation additionnelle;

- À compter du 2 juillet 2017, la cotisation d'exercice est versée à parts égales par l'employeur et les participants actifs :

- * La cotisation est déterminée séparément pour le groupe des pompiers et pour le groupe des cols bleus, cols blancs et cadres;

- À compter du 2 juillet 2017, une cotisation de stabilisation égale à 10 % de la cotisation d'exercice établie avec marge pour écarts défavorables est versée à parts égales par l'employeur et les participants actifs;

- À ces cotisations d'exercice et de stabilisation s'ajoute la cotisation requise pour financer 50 % des cotisations d'équilibre du volet 2, le cas échéant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Pour les cols bleus, les cols blancs et les cadres, les modifications suivantes sont applicables pour les années de service crédité à compter du 1er janvier 2014 :

* La formule de la rente viagère est de 2,0 % du salaire de l'année, indexé annuellement;

* L'indexation annuelle de la rente viagère créditée avant la retraite est en fonction du salaire industriel moyen (SIM), maximum 3 % (sujette aux limites fiscales applicables), à l'exception de la rente créditée pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016 pour les employés membres du syndicat des cols bleus dont l'indexation annuelle est en fonction du salaire industriel moyen (SIM), maximum 0,4 % (sujette aux limites fiscales applicables);

* En cas de cessation d'emploi au cours d'année, l'indexation annuelle de la rente créditée est calculée au prorata de la période créditée dans l'année de cessation;

* Les participants actifs au 1er janvier 2017 qui avaient conservé les prestations sous la formule Tracy bénéficieront à compter de cette date (pour leur service à compter de cette date) des dispositions communes aux autres employés.

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(175 426)	(192 283)
Charge de l'exercice	4 (1 272 679)(1 658 624)
Cotisations versées par l'employeur	5	1 669 235	1 675 481
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	221 130	(175 426)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	83 060 200	81 818 300
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (83 337 400)(82 125 700)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(277 200)	(307 400)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	498 330	131 974
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	221 130	(175 426)
Provision pour moins-value	12 ()()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	221 130	(175 426)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	83 060 200	81 818 300
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (83 337 400)(82 125 700)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (277 200)(307 400)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	2 639 300	2 710 900
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	2 639 300	2 710 900
Cotisations salariales des employés	21 (1 573 400)(1 441 200)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (50 346)(47 059)
	23	1 015 554	1 222 641
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	263 461	441 669
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪			
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	1 279 015	1 664 310
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	4 936 264	4 357 114
Rendement espéré des actifs	32 (4 942 600)(4 362 800)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(6 336)	(5 686)
Charge de l'exercice	34	1 272 679	1 658 624
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	2 240 617	1 743 658
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (4 942 600)(4 362 800)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(2 701 983)	(2 619 142)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	2 072 166	2 213 516
Prestations versées au cours de l'exercice	39	4 291 698	4 508 798
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	80 168 700	74 681 300
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	277 200	307 400
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	10 976 600	12 025 100
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	6,10 %	6,08 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	6,08 %	5,37 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1		
▪			

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	1

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

En plus des prestations de retraite, les employés ont les avantages suivants :

- les avantages complémentaires de retraite comme l'assurance-vie offertes aux retraités.

La dernière évaluation de comptabilisation des coûts et obligations, relative aux avantages ci-dessus, a été effectuée au 31 décembre 2021.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (1 459 340)	(1 413 006)
Charge de l'exercice	56 (19 546)(59 585)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 12 914	13 251
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (1 465 972)	(1 459 340)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (987 300)(1 000 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (987 300)	(1 000 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (478 672)	(459 340)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (1 465 972)	(1 459 340)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (1 465 972)	(1 459 340)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (987 300)(1 000 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (987 300)(1 000 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73 ()(
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 (83)(
	75	(83)
		(83)
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	(20 071)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	(20 154)
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	39 700
Rendement espéré des actifs	84 ()(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	39 700
Charge de l'exercice	86	19 546
		59 585
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ()(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	39 403
Prestations versées au cours de l'exercice	91	12 997
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	13
		13
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	4,85 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	15 353	14 301
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	51 755	48 206
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	30 993	32 967
	121	82 748	81 173

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	36 563 215	38 064 438	38 064 438	36 533 004
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	5 782 020	5 911 134	5 911 134	5 287 095
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7		33	33	17 703
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	42 345 235	43 975 605	43 975 605	41 837 802
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	2 911 665	3 011 990	3 011 990	2 945 605
Égout	13	1 997 900	2 032 052	2 032 052	2 013 098
Traitement des eaux usées	14				
Matières résiduelles	15	3 942 200	3 953 245	3 953 245	2 659 841
Autres					
▪ Entretien cours d'eau	16.1				149
Centres d'urgence 9-1-1	17	200 000	202 327	202 327	191 827
Service de la dette	18	55 545	55 545	55 545	64 373
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21	1 570 000	1 581 294	1 581 294	1 576 347
	22	10 677 310	10 836 453	10 836 453	9 451 240
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	10 677 310	10 836 453	10 836 453	9 451 240
	27	53 022 545	54 812 058	54 812 058	51 289 042

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	2 570 410	2 329 286	2 759 499
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	1 120 675	1 122 581	1 097 010
Cégeps et universités	32	256 875	258 522	252 654
Écoles primaires et secondaires	33	1 027 865	1 029 612	1 013 452
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	4 975 825	4 740 001	5 122 615
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	106 290	106 292	95 886
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	1 545	1 545	1 350
Taxes d'affaires	38			
	39	107 835	107 837	97 236
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41	5 150	5 665	4 050
	42	5 150	5 665	4 050
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	5 088 810	4 853 503	5 223 901

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47		12 016	12 016
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49	3 200	5 542	4 947
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	133 150	250 618	145 110
Enlèvement de la neige	53	90 500	109 049	101 981
Autres	54	2 500	1 823	
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	172 935	152 073	121 828
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65	405 365	73 903	60 765
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72	6 500	6 501	12 971
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74	735 340	735 340	1 188 020
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			5
Promotion et développement économique	79	38 059	38 059	45 202
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	51 340	104 633	84 282
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	150 470	234 737	173 105
Autres	83	22 800	3 056	40 770
Réseau d'électricité	84			
	85	1 038 760	1 727 350	1 978 986

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	785 250	2 712 945	2 712 945
Enlèvement de la neige	92			3 571 250
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102	990 250	485 122	485 122
Traitement des eaux usées	103			5 293 287
Réseaux d'égout	104	5 703 750	979 574	979 574
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118	650 000	645 000	645 000
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	5 000 000	167 085	167 085
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			417 390
Réseau d'électricité	123			
	124	13 129 250	4 989 726	4 989 726
				11 739 622

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126	312 445	312 455	79 756
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129			
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	586 090	586 088	468 662
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	898 535	898 543	548 418
TOTAL DES TRANSFERTS	136	15 066 545	7 615 619	14 267 026

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137	77 500	110 297	122 898
Évaluation	138			
Autres	139	115 995	286	328
	140	193 495	110 583	123 226
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142	1 569 280	1 587 289	1 289 721
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	1 569 280	1 587 289	1 289 721
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149	14 000	6 119	14 000
Autres	150			
	151	14 000	6 119	14 000
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	551 805	629 470	555 805
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			589
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	551 805	629 470	556 394

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173	2 265 595	2 271 972	2 271 972
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175	316 860	316 855	316 855
	176	2 582 455	2 588 827	2 588 827
Réseau d'électricité	177			
	178	4 911 035	5 038 282	4 922 288
				4 301 492

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179	6 000	83 753	28 811
Évaluation	180	12 000	24 420	75
Autres	181	42 150	39 438	28 560
	182	60 150	147 611	57 446
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184	56 555	68 693	59 630
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	56 555	68 693	59 630
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	13 000	11 912	16 802
Enlèvement de la neige	189	175 000	136 791	123 404
Autres	190	73 880	81 559	76 147
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	261 880	230 262	216 353
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	25 000	67 927	56 043
Traitement des eaux usées	199	122 000	215 531	122 035
Réseaux d'égout	200	8 000	8 975	16 306
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201	15 000	34 820	21 265
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	170 000	327 253	215 649

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214	167 655	198 342	198 342
Autres	215			
	216	167 655	198 342	198 342
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	824 905	1 003 105	1 003 105
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	27 280	30 728	30 728
Autres	219	250 320	326 527	326 527
	220	1 102 505	1 360 360	1 360 360
Réseau d'électricité	221			
	222	1 818 745	2 332 521	2 332 521
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	6 729 780	7 370 803	7 254 809
				6 096 127

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	202 500	379 236	326 250
Droits de mutation immobilière	225	2 150 000	2 567 686	3 303 585
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	2 352 500	2 946 922	3 629 835
AMENDES ET PÉNALITÉS	229	1 050 500	1 242 544	1 217 036
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	230	100 000	946 652	403 549
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	125 000	281 292	276 481
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		35 683	60 885
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			367 257
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239	48 000	422 315	20 395
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	15 570	1 003 751	540 502
	242	63 570	1 461 749	989 039
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	897 900	666 389	1 276	667 665	667 665	603 911
Greffe et application de la loi	2	1 224 850	1 093 539	8 881	1 102 420	1 102 420	1 307 010
Gestion financière et administrative	3	2 213 445	2 225 742	173 919	2 399 661	2 399 661	2 211 823
Évaluation	4	425 120	398 788		398 788	398 788	624 230
Gestion du personnel	5	692 450	649 644	5 264	654 908	654 908	739 596
Autres							
▪ Admin. autres	6.1	2 684 755	2 639 100	150 928	2 790 028	2 790 028	2 434 839
	7	8 138 520	7 673 202	340 268	8 013 470	8 013 470	7 921 409
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	5 045 990	5 048 313		5 048 313	5 048 313	4 852 201
Sécurité incendie	9	7 532 025	7 578 531	573 920	8 152 451	8 152 451	7 920 691
Sécurité civile	10	11 310	8 434		8 434	8 434	14 158
Autres	11	420 930	327 195	639	327 834	327 834	392 367
	12	13 010 255	12 962 473	574 559	13 537 032	13 537 032	13 179 417
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	3 007 140	2 803 989	2 846 365	5 650 354	5 650 354	5 585 617
Enlèvement de la neige	14	3 802 810	4 779 766	118 870	4 898 636	4 898 636	3 912 053
Éclairage des rues	15	587 410	541 574	98 397	639 971	639 971	641 816
Circulation et stationnement	16	521 530	648 906	63 640	712 546	712 546	617 146
Transport collectif							
Transport en commun	17	1 736 890	1 737 965		1 737 965	1 737 965	1 574 916
Transport aérien	18	64 550	65 733	5 929	71 662	71 662	147 550
Transport par eau	19						
Autres	20						
	21	9 720 330	10 577 933	3 133 201	13 711 134	13 711 134	12 479 098

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	3 134 300	3 392 169	363 132	3 755 301	3 546 110	3 374 702
Réseau de distribution de l'eau potable	23	1 171 050	1 096 537	843 952	1 940 489	1 940 489	2 002 797
Traitement des eaux usées	24	1 223 720	1 223 639	394 679	1 618 318	1 530 650	1 340 112
Réseaux d'égout	25	1 485 740	1 528 049	627 370	2 155 419	2 155 419	1 962 682
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	1 097 636	1 141 452		1 141 452	1 141 452	809 023
Élimination	27	630 857	634 679		634 679	634 679	575 454
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	517 128	529 872		529 872	529 872	443 956
Tri et conditionnement	29	281 215	288 145		288 145	288 145	334 355
Matières organiques							
Collecte et transport	30	597 187	610 507		610 507	610 507	508 706
Traitement	31	318 900	320 706		320 706	320 706	267 704
Matériaux secs	32	131 355	113 274		113 274	113 274	96 220
Autres	33	414 592	370 889		370 889	370 890	403 574
Plan de gestion							
Autres	35						
Cours d'eau							
Autres	36						199
Protection de l'environnement	37	530 480	400 154	65 392	465 546	465 546	415 388
Autres	38						
	39	11 534 160	11 650 072	2 294 525	13 944 597	13 647 739	12 534 872
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	185 000	923 871		923 871	923 871	1 461 432
Sécurité du revenu	41						
Autres	42	14 260	44 313	6	44 319	44 319	39 987
	43	199 260	968 184	6	968 190	968 190	1 501 419

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	1 769 580	1 817 751	63 979	1 881 730	1 881 730	1 676 738
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45	150 000	107 074		107 074	107 074	99 993
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	851 080	790 862	167	791 029	791 029	469 203
Tourisme	48	1 950	1 675		1 675	1 675	8 653
Autres	49						
Autres	50	23 050	21 284	8 571	29 855	29 855	213 467
	51	2 795 660	2 738 646	72 717	2 811 363	2 811 363	2 468 054
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	975 020	800 327	162 886	963 213	963 213	1 018 229
Patinoires intérieures et extérieures	53	3 169 310	3 015 663	276 455	3 292 118	3 292 118	3 195 209
Piscines, plages et ports de plaisance	54	2 882 270	2 603 529	541 882	3 145 411	3 145 411	3 385 239
Parcs et terrains de jeux	55	3 510 860	3 135 291	636 958	3 772 249	3 772 249	3 561 966
Parcs régionaux	56	152 330	200 503	18 763	219 266	219 266	164 361
Expositions et foires	57	578 660	685 728	3 039	688 767	688 767	827 729
Autres	58	5 510	26 568	66	26 634	26 634	19 727
	59	11 273 960	10 467 609	1 640 049	12 107 658	12 107 658	12 172 460
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	1 519 575	1 422 216	124 747	1 546 963	1 546 963	1 697 099
Bibliothèques	61	1 655 720	1 639 475	101 199	1 740 674	1 740 674	1 830 390
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62	770 020	719 675	123 130	842 805	842 805	797 325
Autres ressources du patrimoine	63	83 600	82 244	1 710	83 954	83 954	94 323
Autres	64	684 435	761 986	80 765	842 751	842 751	697 170
	65	4 713 350	4 625 596	431 551	5 057 147	5 057 147	5 116 307
	66	15 987 310	15 093 205	2 071 600	17 164 805	17 164 805	17 288 767

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	1 592 860	1 632 574		1 632 574	1 640 782	1 185 304
Autres frais	69	113 140	139 414		139 414	139 414	123 657
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70	10 300	33 364		33 364	33 364	18 214
Autres	71						
	72	1 716 300	1 805 352		1 805 352	1 813 560	1 327 175
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	9 500 000	8 486 876 (8 486 876)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023	2023	2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	2 146 505	2 146 505	4 249 926
Usines de traitement de l'eau potable	2	6 477	350 636	89 003
Usines et bassins d'épuration	3		20 310	37 222
Conduites d'égout	4	2 397 930	2 397 930	4 025 026
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	10 278 897	10 278 897	5 524 051
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	2 315 360	2 315 360	331 471
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	1 497 666	1 497 666	4 250 694
Autres infrastructures	11			
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	454 655	454 655	46 747
Édifices communautaires et récréatifs	14	4 298 663	4 298 663	2 344 986
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	101 089	106 747	687 920
Ameublement et équipement de bureau	18	274 940	282 698	289 083
Machinerie, outillage et équipement divers	19	397 739	537 671	1 389 337
Terrains	20			11 753
Autres	21			
	22	24 169 921	24 687 738	23 277 219

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
Infrastructures autres que pour nouveau développement					
	Conduites d'eau potable	1	2 039 313	2 039 313	4 249 926
	Usines de traitement de l'eau potable	2	6 477	350 636	89 003
	Usines et bassins d'épuration	3		20 310	37 222
	Conduites d'égout	4	2 230 623	2 230 623	4 025 026
	Autres infrastructures	5	13 851 347	13 851 347	10 106 216
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)					
	Conduites d'eau potable	6	107 192	107 192	
	Usines de traitement de l'eau potable	7			
	Usines et bassins d'épuration	8			
	Conduites d'égout	9	167 307	167 307	
	Autres infrastructures	10	240 576	240 576	
	Autres immobilisations corporelles	11	5 527 086	5 680 434	4 769 826
		12	24 169 921	24 687 738	23 277 219

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	1 504		1 504	
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	501 289		59 565	441 724
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	48 227 143	9 986 700	5 598 117	52 615 726
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	48 729 936	9 986 700	5 659 186	53 057 450
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	6 317 373	849 050		7 166 423
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	6 317 373	849 050		7 166 423
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	6 317 373	849 050		7 166 423
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	6 317 373	849 050		7 166 423
	19	55 047 309	10 835 750	5 659 186	60 223 873
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	55 047 309	10 835 750	5 659 186	60 223 873

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	59 899 899
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	4 537 929
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	7 166 423
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	279 425
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	56 991 980
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	261 391
Endettement net à long terme	14	57 253 371
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	6 465 999
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	63 719 370
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	63 719 370
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	6 069 736

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	973 030	974 189	905 307
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	1 735 255	1 735 254	1 573 588
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	2 363 530	2 646 653	
Matières résiduelles	12	3 982 520	4 009 524	3 434 260
Cours d'eau	13			199
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	304 760	304 758	305 001
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	1 891 740	1 889 733	1 705 480
Activités culturelles	23	334 995	334 993	328 508
Réseau d'électricité	24			
	25	11 585 830	11 895 104	9 248 451
				8 252 343

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	24 169 921	23 043 064
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	24 169 921	23 043 064

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	39,00	34,00	78 690,00	4 489 292	912 804	5 402 096
Professionnels	2	11,00	34,00	18 883,00	942 273	204 882	1 147 155
Cols blancs	3	84,00	34,00	147 860,00	4 351 692	981 864	5 333 556
Cols bleus	4	68,00	40,00	141 022,00	4 732 348	1 214 779	5 947 127
Policiers	5						
Pompiers	6	46,00	42,00	100 155,00	4 411 258	869 360	5 280 618
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	248,00		486 610,00	18 926 863	4 183 689	23 110 552
Élus	9	9,00			436 837	136 523	573 360
	10	257,00			19 363 700	4 320 212	23 683 912

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	152 072	148 239	336 883		637 194
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	73 903	299 328	680 246		1 053 477
Autres	6	2 370 196	2 196 401	1 357 901	450	5 924 948
	7	2 596 171	2 643 968	2 375 030	450	7 615 619

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1	1 278	655
Évaluation	2		
Autres	3	40 991	39 032
	4	42 269	39 687
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	162 407	159 372
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	162 407	159 372
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	565 339	420 533
Enlèvement de la neige	11	421	227
Autres	12	18 403	16 887
Transport collectif	13	2 107	1 497
Autres	14		
	15	586 270	439 144
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	19 488	17 810
Réseau de distribution de l'eau potable	17	306 484	210 075
Traitement des eaux usées	18	4 686	4 664
Réseaux d'égout	19	225 138	145 053
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24	7 040	9 035
Autres	25		
	26	562 836	386 637
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	4 506	2 690
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33	86 081	82 780
Autres	34		
	35	90 587	85 470
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	261 164	148 824
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	19 859	13 692
Autres	38	79 960	46 762
	39	360 983	209 278
Réseau d'électricité			
	40		
	41	1 805 352	1 319 588

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Patrick Péloquin	1.1 Maire	105 885	18 207	8 868	
Olivier Picard	1.2 Conseiller	25 977	12 989		
Sylvie Labelle	1.3 Conseiller	25 977	12 989	864	432
Martin Lajeunesse	1.4 Conseiller	25 977	12 989		
Jocelyn Mondou	1.5 Conseiller	25 977	12 989	864	432
Stéphane Béland	1.6 Conseiller	25 977	12 989		
Benoit Guévremont	1.7 Conseiller	26 594	12 989		
Mathieu Gagné	1.8 Conseiller	25 977	12 989		
Dominique Ouellet	1.9 Conseiller	27 577	12 989		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 10 000 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés
Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 59 730 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 689 190 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2019-10-674
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-10-07
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 5
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 1
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 1
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 5 023
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 1 590
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-21

Nom du signataire : René Chevalier

Fonction du signataire : Greffier

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-13 13:31

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	70 113 483	68 900 000	74 537 807	2 424 036	74 481 806
Investissement	2	13 346 303	14 699 250	6 993 335	289 125	6 999 335
	3	83 459 786	83 599 250	81 531 142	2 713 161	81 481 141
Charges	4	68 755 172	72 601 795	71 955 943	2 474 512	71 667 293
Excédent (déficit) de l'exercice	5	14 704 614	10 997 455	9 575 199	238 649	9 813 848
Moins : revenus d'investissement	6 (13 346 303)(14 699 250)(6 993 335)(289 125)(6 999 335)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	1 358 311	(3 701 795)	2 581 864	(50 476)	2 814 513
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	8 071 801	9 500 000	8 486 876	302 057	8 788 933
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10 (4 297 780)(4 371 205)(4 316 404)(13 647)(4 330 051)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (907 829)(1 347 000)(967 936)(101 694)(1 069 630)
Excédent (déficit) accumulé	12	(326 391)	(160 000)	10 337	4 368	14 705
Autres éléments de conciliation	13	462 421	80 000	47 352		47 352
	14	3 002 222	3 701 795	3 260 225	191 084	3 451 309
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	4 360 533		5 842 089	140 608	6 265 822

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
			Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	9 293 081	21 725 562	24 101 233
Débiteurs	2	29 157 544	24 361 857	29 234 048
Placements de portefeuille	3	254 437	407 337	836 637
Autres	4			1 045 037
	5	38 705 062	46 494 756	49 417 281
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	54 505 604	59 436 765	59 760 739
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	1 634 766	1 244 842	1 244 842
Autres	9	16 040 800	25 563 138	25 948 661
	10	72 181 170	86 244 745	86 954 242
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(33 476 108)	(39 749 989)	(37 536 961)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	176 841 590	192 508 401	196 891 395
Autres	13	4 794 902	4 977 172	5 069 977
	14	181 636 492	197 485 573	201 961 372
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	7 177 186	8 118 087	8 412 787
Excédent de fonctionnement affecté	16	3 878 212	3 475 852	5 727 332
Réserves financières et fonds réservés	17	177 976	1 687 992	1 687 992
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (164 923)(142 611)(142 611)(
Financement des investissements en cours	19	4 654 258	598 151	681 778
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	132 437 675	143 998 113	148 057 133
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	148 160 384	157 735 584	164 424 411
				154 610 563

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Activités d'investissement	1.1	2 273 790	1 828 247
▪ Budget fonctionnement	1.2	1 202 062	2 049 965
	2	3 475 852	3 878 212
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	2 251 480	2 282 044
	4	5 727 332	6 160 256
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	5.1		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	1 568 132	116 542
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9		1 504
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	119 860	59 930
Autres			
▪	14.1		
	15	1 687 992	177 976
	16	7 415 324	6 338 232

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	56 991 980
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	63 719 370

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		1 504
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	52 615 726	48 227 143
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	441 724	501 289
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	7 166 423	6 317 373
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	60 223 873	55 047 309

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	49 712 695	51 452 545	53 230 764	53 230 764
Compensations tenant lieu de taxes	13	5 224 351	5 088 810	4 853 503	4 852 988
Quotes-parts	14				(6 391)
Transferts	15	2 527 404	1 937 295	2 625 893	2 625 893
Services rendus	16	6 204 936	6 729 780	7 370 803	7 254 809
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	5 250 420	3 503 000	5 136 118	5 193 696
Autres	18	1 193 677	188 570	1 320 726	1 330 047
	19	70 113 483	68 900 000	74 537 807	74 481 806
Investissement					
Taxes	20	1 576 347	1 570 000	1 581 294	1 581 294
Quotes-parts	21				6 000
Transferts	22	11 739 622	13 129 250	4 989 726	4 989 726
Autres	23	30 334		422 315	422 315
	24	13 346 303	14 699 250	6 993 335	6 999 335
	25	83 459 786	83 599 250	81 531 142	81 481 141

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	8 138 520	7 673 202	340 268	8 013 470	8 013 470	7 921 409
Sécurité publique							
Police	2	5 045 990	5 048 313		5 048 313	5 048 313	4 852 201
Sécurité incendie	3	7 532 025	7 578 531	573 920	8 152 451	8 152 451	7 920 691
Autres	4	432 240	335 629	639	336 268	336 268	406 525
Transport							
Réseau routier	5	7 918 890	8 774 235	3 127 272	11 901 507	11 901 507	10 756 632
Transport collectif	6	1 801 440	1 803 698	5 929	1 809 627	1 809 627	1 722 466
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	7 014 810	7 240 394	2 229 133	9 469 527	9 172 668	8 680 293
Matières résiduelles	9	3 988 870	4 009 524		4 009 524	4 009 525	3 438 992
Autres	10	530 480	400 154	65 392	465 546	465 546	415 587
Santé et bien-être	11	199 260	968 184	6	968 190	968 190	1 501 419
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 769 580	1 817 751	63 979	1 881 730	1 881 730	1 676 738
Promotion et développement économique	13	853 030	792 537	167	792 704	792 704	477 856
Autres	14	173 050	128 358	8 571	136 929	136 929	313 460
Loisirs et culture	15	15 987 310	15 093 205	2 071 600	17 164 805	17 164 805	17 288 767
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	1 716 300	1 805 352		1 805 352	1 813 560	1 327 175
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	63 101 795	63 469 067	8 486 876	71 955 943	71 667 293	68 700 211
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	9 500 000	8 486 876 (8 486 876)			
	21	72 601 795	71 955 943		71 955 943	71 667 293	68 700 211

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Réalisations 2023</u>		<u>Total consolidé¹</u>
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Organismes contrôlés et partenariats</u>	
Revenus d'investissement	1	13 346 303	6 993 335	289 125	6 999 335
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (23 043 064)(24 169 921)(517 817)(24 687 738)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (119 247)(134 019)()	134 019)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	2 999 605	8 503 365	154 200	8 657 565
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	907 829	967 936	101 694	1 069 630
Excédent accumulé	6	9 275 605	4 204 557	56 426	4 260 983
	7	(9 979 272)	(10 628 082)	(205 497)	(10 833 579)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	3 367 031	(3 634 747)	83 628	(3 834 244)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14